

Centre du Neurodéveloppement Adultes - Hôpital Pitié Salpêtrière

Centres de diagnostic - Île-de-France

47, boulevard de l'Hôpital - Bâtiment LA FORCE - 75013 - PARIS

Téléphone : CONTACT PAR MAIL SEULEMENT

Courriel : cna.psl@aphp.fr

Informations générales

Zone géographique concernée	Ile-de-France, Paris - 75, Seine-et-Marne - 77, Yvelines - 78, Essonne - 91, Hauts-de-Seine - 92, Seine-Saint-Denis - 93, Val-de-Marne - 94, Val-d'Oise - 95
Moyens d'accès (pour les visiteurs)	<p>Entrée Pitié : 83, boulevard de l'Hôpital (7 jours sur 7 et 24h sur 24)</p> <ul style="list-style-type: none">- Métro : ligne 5 (station Saint-Marcel)- Bus : 91 et 57, arrêt Saint-Marcel <p>Entrée Salpêtrière : 47 boulevard de l'Hôpital (ouverte de 5h30 à 22h30 7 jours sur 7)</p> <ul style="list-style-type: none">- Métro : lignes 5 et 10 (station Gare d'Austerlitz)- RER C : Station Gare d'Austerlitz- SNCF : Station Gare d'Austerlitz <p>Entrée Vincent Auriol : 52 boulevard Vincent Auriol (ouverte du lundi au vendredi de 6h à 21h)</p> <ul style="list-style-type: none">- Métro : ligne 6 (station Chevaleret)- Bus : 27 (arrêt Nationale) <p>Entrée Bruant : 12 rue Bruant (ouverte de 5h30 à 22h30, (7 jours sur 7)</p> <ul style="list-style-type: none">- Métro : ligne 6 (station Chevaleret)
Service de rattachement	Centre de Neuro-développement Adulte (CNA) Service de Psychiatrie Adulte DMU Neurosciences Hôpital Pitié-Salpêtrière AP.HP Sorbonne Université
Médecin(s) référent(s) du centre de diagnostic	Dr Hélène VULSER

Age du public concerné	Adulte
Age du public concerné	18 ans et plus
Spécificité(s) du service	<p>Nous recevons :</p> <ul style="list-style-type: none">- Les personnes présentant un Trouble du Développement Intellectuel connu et/ou les personnes accueillies actuellement ou ayant comme projet l'intégration en structure médico-sociale (de type FAM, MAS, ESAT, IME etc.) sur adressage du médecin de la structure / de tout médecin- Les jeunes de moins de 30 ans, sur adressage d'un psychiatre ayant réalisé une première évaluation :<ul style="list-style-type: none">o en situation de risque de rupture de leurs études ou en difficulté d'insertion professionnelleo pour lesquels un dossier MDPH est en place ou en cours de mise en place- Les personnes adultes, quel que soit leur âge, suivies par un psychiatre depuis au moins 12 mois, et pour lesquelles un dossier MDPH est en place ou en cours de mise en place, en concertation avec le psychiatre. Ce suivi doit notamment avoir permis de repérer et d'accompagner les troubles mentaux potentiellement associés ou potentiels diagnostics différentiels (troubles anxieux, troubles de l'humeur, trouble de stress post-traumatique etc.).
Prise de contact	<p>Merci de nous contacter par voie électronique à l'adresse suivante : cna.psl@aphp.fr</p> <p>Un formulaire vous sera adressé, à faire remplir par le psychiatre de votre choix. A réception du formulaire, nous étudierons votre dossier et vous contacterons pour vous informez des suites données.</p> <p>Pour les personnes accueillies en structure médico-sociale, le formulaire peut être rempli par le médecin référent de la structure.</p> <p>A noter que les demandes d'évaluation se font exclusivement par mail. Aucune réponse téléphonique ni postale ne sera apportée.</p>
Modalités d'accueil	<p>Le dossier est étudié à réception et la personne est alors inscrite en liste d'attente.</p> <p>Le premier rendez-vous est proposé avec des délais qui varient selon la situation. Le premier rendez-vous peut être soit en consultation, soit en hôpital de jour, soit en équipe mobile pour les persnns accueillies en structure médico-sociale.</p>
Déroulement de l'évaluation	<p>Lors de ce rendez-vous, la présence physique d'un proche, idéalement un</p>

des parents, est très fortement souhaitée. En l'absence de parent, l'évaluation est incomplète. A noter que, du fait du nombre très important de demandes, il ne pourra pas être proposé de deuxième rendez-vous pour refaire l'entretien avec un parent. Par ailleurs, nous vous demandons de vous munir, pour ce premier rendez-vous, du carnet de santé et de l'ensemble des comptes rendus que vous avez à votre disposition depuis la naissance.

A l'issue du premier rendez-vous, il vous sera indiqué si un deuxième rendez-vous est indiqué pour effectuer des tests d'évaluation spécifiques complémentaires.

Restitution des résultats

Un dernier RDV est programmé à l'issue du bilan afin de restituer les résultats.

Information(s) complémentaire(s)

Pour les personnes demandeuses d'un diagnostic de Trouble du Spectre de l'Autisme sans Trouble du Développement Intellectuel, merci de bien vouloir prendre connaissance de la fiche d'information téléchargeable ci-dessous.

CONTACT PAR MAIL UNIQUEMENT : psl-cdeaa.psy-adulte@aphp.fr

Document téléchargeable 2

[gncra-brochure-diag-adultes-web-2020\(4\).pdf](#)